

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Deuxième réunion de crise sur les matériaux du BTP : des avancées significatives

La réunion organisée aujourd'hui par Bruno Le MAIRE, Emmanuelle WARGON et Alain GRISET, a permis des avancées substantielles.

Ainsi, suite aux demandes argumentées et répétées de la FFB, le gouvernement étudie effectivement la prise en charge intégrale du coût de la mise en activité partielle des salariés du BTP dès lors qu'elle résulte d'une pénurie de matériaux.

Le gouvernement travaille également à identifier les moyens de limiter les exportations sauvages de grumes, qui constituent l'une des causes des difficultés actuelles d'approvisionnement en produits bois.

Par ailleurs, une circulaire interministérielle doit être publiée dans la journée afin de renforcer l'impact concret des préconisations déjà faites par le ministre de l'Économie sur les marchés publics, en termes de gel des pénalités de retard comme en termes de prise en compte des surcoûts. Elle s'accompagnera d'une communication du gouvernement à destination des marchés privés.

Enfin, Alain GRISET a annoncé un possible assouplissement à venir des règles en matière de délais maximum de réalisation des chantiers pour bénéficier de certaines aides publiques (MaPrimeRénov', CEE, ...)

Pour Olivier Salleron, le président de la FFB, « *le gouvernement prend acte du fait que la crise ne se limitera pas à un épiphénomène sur quelques semaines, donc qu'un accompagnement du secteur s'avère nécessaire. Les mesures annoncées doivent maintenant trouver une traduction rapide. La FFB reste donc mobilisée et réitère aussi sa demande de rendre possible la mobilisation immédiate de la créance de carry-back jusqu'à fin 2021. Cette mesure de simple trésorerie rendra les entreprises plus à même de supporter les surcoûts immédiats* ».

Contact :

Anaïk CUCHEVAL

Tél. : 01 40 69 51 39

cuchevala@national.ffbatiment.fr

[@AnaikCucheval](https://twitter.com/AnaikCucheval)